

## **La Ville de Paris forme ses agents aux démarches participatives**

**La Ville de Paris modernise ses pratiques, en associant davantage les Parisiens à l'élaboration des politiques publiques. Afin de permettre aux agents municipaux de bien appréhender ces nouveaux enjeux, un guide pratique dédié aux démarches participatives vient de leur être diffusé**

Budget participatif, consultation des Parisiens et des agents, Hackathon ou encore ateliers collaboratifs : à l'initiative d'Anne Hidalgo et de son équipe, la Ville de Paris est de plus en plus engagée dans des démarches participatives.

Afin d'accompagner les élus et les agents municipaux qui souhaitent lancer une démarche participative, la Ville a donc réalisé un guide méthodologique de la participation à Paris. L'ambition de ce document est double : partager une même philosophie des démarches participatives au sein de la collectivité parisienne et apporter des éléments pratiques sur la manière de les conduire.

« Il s'agit de concevoir et de produire de l'action publique différemment, en s'appuyant sur les expertises d'usage et les attentes des Parisiens, mais également sur l'expérience professionnelle des agents. En impliquant, à la fois, les usagers et les agents, il est possible d'apporter des réponses pertinentes dans la mise en œuvre de nos missions et de répondre encore mieux aux besoins évolutifs des Parisiens », explique Emmanuel Grégoire, adjoint à la Maire en charge des services publics, des ressources humaines et de la modernisation de l'administration.

Consulter, faire participer, évaluer sont des démarches riches d'enseignements mais aussi exigeantes. Ce guide, d'une soixantaine de pages, permet de mieux en appréhender les tenants et les aboutissants, de l'organisation de la démarche participative au choix et à la mise en œuvre du dispositif le plus adapté.

**Contact presse** : Matthieu Lamarre / [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr) / 01.42.76.49.61